

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Dévotion à Notre-Dame de Lourdes, à Constantinople.—Les missions du Révd Père Lacombe parmi les travailleurs sur le chemin de fer Pacifique Canadien.—Ce que nous lisons dans la *Semaine Religieuse* à l'occasion des RR. PP. Trappistes en Canada.—Gare à une infâme brochure qui porte le nom de P.-A. Seguin, malheureux apostat ; cette brochure a pour titre : "Saint-Pierre a-t-il été à Rome ?"—"Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX," par Chs.-E. Rouleau, ancien sous-officier aux zouaves pontificaux.
Causerie Agricole : L'amélioration du bétail : De la stabulation ; de la nourriture du bétail en général.
Sujets divers : Le conditionnement du beurre.—Engraisser les diindes en temps convenable.—Les mauvais chemins ; ce que raconte le Révd Père Z. Lucasse, à propos des mauvais chemins.—Emploi du sel dans l'alimentation des volailles.—Confection des composts.
Choses et autres : Le fromage et le beurre à la dernière exposition provinciale d'Ontario, à Toronto.—Ravages causés par les insectes.
Recettes : Moyen de faire disparaître les souches sur un terrain nouvellement défriché.—Moyen d'empêcher de tourner le lait que l'on fait bouillir.

A nos abonnés retardataires.—Nos remerciements les plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, il y a quelques semaines, le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la *Gazette*. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous payer ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevions au-delà de mille piastres : ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la *Gazette*, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la *Gazette*, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

Dévotion à Notre Dame de Lourdes, à Constantinople.—Nous lisons dans l'*Espérance du Peuple* (France) : "Nous tenons de source certaine les faits suivants :

"On a élevé dernièrement une statue de Notre-Dame de Lourdes à Constantinople et, en même temps, on a apporté de l'eau de la source.

"Comme dans bien d'autres endroits, il a plu à Marie de faire éclater la puissance et sa bonté. Depuis les premiers miracles, il y a affluence de malades ; chrétiens, juifs, mahométans, se pressent aux pieds de la statue, boivent de l'eau et souvent s'en retournent guéris :

"Pour assurer la liberté de la prière et empêcher les mahométans d'inquiéter ceux de leurs coreligionnaires qui voudraient recourir à la Vierge, le sultan a envoyé une garde dont la mission est de protéger tous les chrétiens et au besoin, de les défendre. Et c'est un Turc qui donne à nos gouvernements chrétiens cette haute leçon de tolérance et de respect de la liberté religieuse."

—Le bon Père Lacombe, toujours dévoué au bien des âmes, est malgré son âge avancé, d'une activité incroyable. C'est ici, qu'après ses courses sur les sections 15 et 16 du chemin de fer Pacifique Canadien, il vient passer quelques jours, pour repartir aussitôt de nouveau et se transporter au milieu des champs des travailleurs pour y exercer son Saint Ministère. Le Révd. Père a tout lieu de se réjouir de la générosité des constructeurs, tant catholiques que protestants qui s'empressent de lui fournir les moyens de remplir avec facilité sa mission. Chaque fois qu'un accident a lieu, et que sa présence est requise, ces messieurs s'empressent avec complaisance de lui fournir les moyens de transport. Le Père Lacombe est logé et nourri gratuitement partout où il se présente.—*Le Manitoba.*

Les trappistes en Canada.— On lit dans la *Semaine Religieuse* d'Angers :

Le Rme P. abbé de Notre-Dame de la Trappe de Bellefontaine arrive du Canada, où il vient de préparer la fondation d'une Trappe. Avec une générosité princière les MM. de Saint Sulpice, qui jouissent à Montréal de droits en quelque sorte seigneuriaux, avaient offert aux trappistes de Bellefontaine un terrain d'une vaste étendue, et les avaient pressés d'y établir un nouveau monastère.

Ce terrain est situé à une lieue de la résidence du Lac des Deux-Montagnes. Le Lac des Deux-Montagnes est formé par la rivière Ottawa, laquelle se jette ensuite dans le Saint Laurent, le plus beau fleuve du monde.

Le monastère de Notre Dame du-Lac sera construit sur une petite colline. Il aura en face une prairie de 3 ou 4 hectares, et la rivière fermée par une écluse dont la jétée, haute de 15 à 18 pieds, forme une cascade artificielle de plus bel effet. Il sera encore entouré à droite par la rivière. A sa gauche sera le moulin ; à sa droite, et en avant, des collines boisées. Un ravin également boisé le protégera en arrière. De ce côté l'œil jouit du spectacle le plus ravissant. La vue s'étend sur la rivière Ottawa et sur tout le pays d'alentour. Le site est vraiment enchanteur. Du sommet du plateau on aperçoit encore le Saint Laurent.

C'est au milieu des magnificences de cette grande nature que les saints religieux chanteront au Créateur leurs hymnes de louange.

La ferme sera à une petite distance du monastère. C'est sur son emplacement qu'on va bâtir en bois et provisoirement au premier monastère. Il existe déjà un bâtiment construit de même en bois. Le moulin est bâti en pierre, très beau, parfaitement monté et en très bon état, ainsi que l'écluse. En France, il vaudrait plus de 500,000 francs. Les terres promettent suffisamment : il y en a le long des cours d'eau, excellentes pour la culture du chanvre ; les pommes de terre auront quatre fois la valeur et la qualité de celles de Bellefontaine. Mais ces terres, devront être arrosées par la sueurs des moines pour devenir fertiles, comme toute œuvre de Dieu, celle-ci demande des labeurs. C'est le 15 mai dernier, en la fête de leur père saint Robert, que les trappistes ont reçu du séminaire de Montréal la donation définitive de ce qu'ils demandaient : environ 1,000 à 1,100 arpents comprenant le moulin, trois petites borderies, deux montagnes, une vaste plaine de terre de première qualité, une sortie sur l'Ottawa, qui coule à un kilomètre des terres du futur couvent.

La propriété est toute boisée ou labourée. Il y a du sable d'alluvion et de magnifique sable de grève, de la pierre superbe, qui est une sorte de granit rouge et gris, et suffisant pour bâtir cinq ou six monastères. Tout le cours de la rivière du moulin sur une lieue d'étendue, avec plusieurs autres petits affluents, appartient aux trappistes. Enfin ils possèdent au Canada une magnifique propriété, renfermant des terres propres à la culture, des sites pittoresques et de profondes solitudes, tout ce qui peut convenir à leur vie en même temps laborieuse et contemplative.

Les moines vont bâtir en bois la première aile d'un monastère provisoire. Au rez-de-chaussée seront une chapelle complète avec vestibule pour les étran-

gers, le chapitre, le réfectoire, la cuisine, le laboratoire, la sellerie, la procure, etc. Au-dessous une cave, au-dessus un grenier régneront dans toute l'étendue. Le bâtiment aura 150 pieds de long sur 35 de large. Il coûtera 30,000 fr., et sera achevé le 1er de septembre. Trente religieux seront facilement logés dans ce premier monastère. Le P. Jean Baptiste, précédemment prieur de Bellefontaine, et compagnon de Sa Révérence, fait preuve de la plus grande activité pour établir et disposer toutes choses.

Le très-révérend père abbé s'est de plus assuré de la possibilité de concilier la règle cistercienne avec les exigences du climat du Canada. Il a dans ce but visité, à Tracadie, le petit Clairvaux, monastère bien pauvre, mais bien régulier. Là sont environ 35 religieux et frères. La terre y est mauvaise, la culture difficile ; l'hiver y dure un mois plus qu'à Montréal ; et malgré ces dures conditions, les moines y possèdent de nombreux et très beaux animaux, dont l'engrais est leur unique ressource. Sa Révérence a fait aussi la visite régulière de Gethsemani, en vertu d'une dérogation qui lui avait été envoyée. Elle n'a pas même oublié l'ermitage de Bethléem, au diocèse de Sherbrooke. A cinq lieues d'un village nommé la Patrie, en pleine forêt vierge, s'élève, près d'un clair ruisseau, l'ermitage que le P. Jérôme a construit de ses propres mains. En bas est la cuisine, l'atelier, le réfectoire ; en haut l'oratoire où l'hermite, avec dispense de Mgr de Sherbrooke, de dire la messe sans servent. Car le bon père est un solitaire dans toute la rigueur du mot, tout autant que saint Paul et saint Antoine l'étaient dans la Thébàide. A la place du pain apporté par le corbeau miraculeux, le P. Jérôme offrit à son illustre visiteur un petit déjeuner de pommes de terre. Il versa pour boisson de l'eau d'érable, c'était le luxe du solitaire.

L'abbé de Bellefontaine a voulu obtenir pour sa fondation de Notre-Dame du Lac, des subsides du gouvernement. Il s'est rendu à Québec. La marche des affaires dans ce pays demande que le gouvernement soit saisi par la Chambre et qu'ensuite il prenne l'initiative des propositions de secours. Le prélat dut ensuite s'adresser à la Chambre. Les tribunes furent jugées trop vulgaires pour sa dignité. On le fit attendre dans le cabinet même du président ; et, la séance ouverte, il fut introduit tout près de ce dernier ; à la droite de son estrade. Plusieurs ministres et députés, y compris M. Robertson et le chef des gauches, M. Joly, tous deux protestants, vinrent lui serrer la main. Dans d'excellents discours, trois députés pressèrent le gouvernement de prêter son concours "à une œuvre nationale et de premier ordre", telle qu'est la fondation d'une trappe. Malgré la gêne extrême du trésor, les plus belles espérances furent laissées à Sa Révérence : une inscription au budget de 10 à 15 000 piastres sans intérêt, pendant un certain nombre d'années, et peut-être ensuite l'abandon de ce capital.

C'est ainsi qu'une trappe va bientôt être fondée sur une terre où se revoient tant de vestiges de notre vieille France.

Gare à la peste.— On lit dans *La Vérité* :

Nous avons reçu de New York une infâme brochure, en français, portant le nom d'un malheureux prêtre canadien apostat, P. A. Séguin, qui exerçait autrefois

le saint-ministère dans notre province. Cet opuscule a pour titre: "Saint-Pierre a-t-il été à Rome" et est adressé à Monsieur le cardinal de New-York. C'est un ramas d'horribles blasphèmes comme seuls peuvent en proférer les prêtres qui ont abusé de la grâce au point de perdre la foi.

Cette brochure diabolique sera répandue à profusion, sans doute, dans nos campagnes par les sociétés bibliques. C'est pour cela que nous la signalons à l'attention de nos lecteurs, afin qu'ils soient sur leurs gardes et qu'ils la jettent au feu.

Ce qui pourrait rendre cette brochure plus dangereuse que ne le sont ordinairement les publications de ce genre, c'est qu'elle est accompagnée d'un certificat que Mgr Fabre a donné à l'apostat, avant sa chute, et que le malheureux a l'audace de reproduire.

Souvenir de voyage d'un soldat de Pie XI.—Nous remercions notre ami M. C.-E. Rouleau pour l'envoi de son intéressant brochure sur la ville de Rome. C'est l'histoire des croisés du Canada, accompagnée de la description détaillée des endroits qu'ils ont traversés et de ce qu'ils ont pu voir et admirer dans la ville des Papes, si riche en souvenirs religieux. M. Rouleau, en sa qualité de zouave pontifical, a su profiter de son voyage à Rome pour s'instruire, et il rend compte de ses impressions dans un volume qu'il vient de publier et qui est en vente à Québec, à l'imprimerie du *Canadien*.—Prix, 75 centins relié; broché 50 centins.

Nous ne pouvons mieux faire connaître l'importance de cette brochure, qu'en publiant ici ce qu'en dit un de nos confrères du *Courrier de Worcester*:

"Un ami de notre feuille nous a fait la gracieuseté d'un envoi que nous prîsons haut et fort. Il s'agit du prospectus d'une intéressante brochure qu'un de ses compagnons d'armes est sur le point de livrer à la publicité. Le titre de l'ouvrage se trouve en tête de cet article. L'auteur est un de ces jeunes Canadiens-français qui, il y a une dizaine d'années, disaient adieu à leurs parents, à leurs amis, à leur patrie, pour aller s'enrôler sous la noble bannière du glorieux et immortel Pie IX, alors que la révolution menaçait les Etats de l'Eglise et cherchait à porter une main sacrilège sur le vicaire du Christ. On se rappelle que ces braves soldats, admirés par l'immense majorité de leurs compatriotes, furent aussi bafoués et conspués par ceux qui pactisaient avec les ennemis de la Religion; qu'ils furent accusés de folie, parce qu'ils s'en allaient exposer leur vie sur le champ de bataille, où ils ne manqueraient point de tomber sous les balles des cohortes de Garibaldi et du Roi galant-homme.

"De fait, grand nombre d'entre eux furent victimes de leur dévouement et versèrent généreusement leur sang sur le champ d'honneur, en s'écriant: Pour Dieu et pour la Religion, comme autrefois les Romains qui combattaient *pro aris et focis*! D'autres reçurent des blessures, de glorieuses cicatrices, qu'ils sont fiers de montrer à leurs enfants comme souvenirs d'une lutte gigantesque, entreprise pour le salut de la société. Oui, à l'exemple du Divin Maître, ils se rendirent peut-être coupables de folie, mais de cette folie qui devait sauver le monde! Aujourd'hui, le Canada français n'a qu'une voix et qu'une âme pour reconnaître le dévouement et la bravoure de ces croisés du dix-neuvième siècle. La matérialisme lui-même est forcé de baisser la tête, au récit de leurs faits d'armes, qui ont

si puissamment contribué à faire connaître notre pays natal au-delà des mers. Ils ont été admirés au sein de la vieille France elle-même, où les libres penseurs ont été obligés de reconnaître qu'un pareil dévouement ne saurait se trouver que chez des chrétiens et des catholiques. Cette époque glorieuse pour notre histoire est déjà loin de nous, mais nous aimons à nous en rappeler les péripéties et les touchantes émotions. Oui, que de doux souvenirs devaient évoquer la lecture de ces pages au sein de nos populations si fortement attachées à la foi de leurs pères! Ce sera comme autrefois, le récit des *gesta Dei per Francos*!

"Tout le monde voudra donc se procurer cet opuscule écrit de la main même d'un de ces vaillants soldats, d'après des notes prises sur le théâtre de leurs exploits. L'auteur, M. C. E. Rouleau, a servi deux années dans l'armée pontificale. Il a parcouru tous les Etats du Saint-Père. Il a passé quatorze mois dans la Ville Eternelle, qu'il a étudiée avec le plus grand soin. Les notes qu'il a consignées dans son carnet, il veut bien maintenant en faire part à ses anciens compagnons d'armes et à tous ceux qui ont à cœur le triomphe définitif de la Papauté aux prises avec la révolution. On a souvent répété sur tous les tons, dans la presse et ailleurs, que les Zouaves n'ont point su profiter de leur passage ou de leur séjour à Rome. On a dit que la plupart ont à leur retour au pays, fait un triste naufrage, comme s'ils s'étaient pervertis par suite de leur contact avec le Vicaire de Jésus Christ. C'était une odieuse calomnie, comme il est facile de s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur les positions honorables et enviables à tous égards qu'occupent aujourd'hui des centaines de ces jeunes gens dans tous les rangs de la société. Au reste ce livre sera une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres du fait que les Zouaves ont honoré leur pays en se couvrant eux-mêmes de gloire.

"Qu'on achète ce livre, qu'on le conserve dans toutes les familles, et les préventions tomberont d'elles-mêmes. On finira par dire que cet épisode forme partie des plus belles pages de notre glorieuse histoire."

CAUSERIE AGRICOLE

L'AMÉLIORATION DU BÉTAIL.

De la stabulation.—Pendant quatre mois et plus nos animaux seront à l'état de stabulation, et par conséquent requerront plus que jamais des soins vigilants et assidus de notre part. Quoique nous ayons traité de cette question il n'y a pas encore longtemps, nous croyons nécessaire d'y revenir encore, car à chaque fois nous avons toujours quelque chose de nouveau à dire dans le but d'appuyer davantage sur les soins nécessaires à donner aux animaux.

Retenir le bétail à l'étable, c'est le loger à l'aise, sainement, confortablement; c'est le nourrir assez bien pour que la dépense devienne productive et soit profitable aux cultivateurs. C'est, dirons-nous encore, d'entourer le bétail de tous les soins utiles à son développement, à son plus haut perfectionnement; c'est enfin, obtenir tout ce que sa riche nature promet à qui sait bien lui demander tout ce qu'il est capable de donner.

Généralement dans un grand nombre de nos fermes, lorsque la stabulation d'hiver est terminée, lorsque la saison convenable pour mettre le bétail au pâturage est arrivée, le cultivateur peut-il se rendre le témoignage d'avoir donné à ses animaux tout le soin désirable? Au contraire, ne doit-il pas se reprocher de les avoir tenus enfermés pendant plusieurs mois dans un bouge infect, de les avoir chétifs tout le temps qu'on les obligeait à se tenir dans une étroite prison.

Le bétail est un précieux rémunérateur dans une ferme, pour le cultivateur qui le gouverne avec sollicitude et ne le soumet qu'à des lois raisonnables d'une bonne hygiène, qui le traite avec douceur et lui accorde une nourriture suffisante. Mieux on traite le bétail et mieux il paye, sans s'arriérer ni s'épuiser jamais.

Si on refuse au bétail ces soins et ces attentions de tous les jours, il change. Si on prive les animaux, si on leur refuse ce que leur besoin réclame si on leur marchandé à la fois le vivre et le couvert, les soins et leur nourriture, si on a la prétention par un faux calcul de leur retrancher de la nourriture qui leur est nécessaire, si on les maltraite et les tyrannise enfin, on peut être certain de n'avoir à la fin de la stabulation des animaux tout au plus bon à faire du savon ou à être enfouis dans la terre, comme nous en avons vu trop d'exemples chaque printemps.

Reconnaissons donc la nécessité de bien loger, de bien nourrir et de bien soigner les animaux. Agir autrement serait se condamner à la pauvreté. Car le bétail est le nerf de l'agriculture, lui seul peut l'animer et la féconder, parce que lui seul, par le fumier, peut rendre à la terre les principes fertilisants que les récoltes lui enlèvent. Quiconque a beaucoup de bon bétail fait deux récoltes, l'une dans les champs, l'autre sur les marchés. Celui qui n'a que le bétail de service n'en fait tout au plus que la moitié d'une, parce que la moitié au moins de l'engrais nécessaire au besoin de sa culture lui manque, et qu'il n'a rien à vendre sur les marchés.

Ayons donc du bétail, beaucoup de bétail, et faisons-en la base, le pivot et la clef de voûte de tous nos efforts en culture. Soignons nos étables, comme nos propres maisons; qu'elles soient en tout temps bien aérées et d'une irréprochable propreté; que jamais on n'y éprouve une suffoquante et humide chaleur; que jamais on n'y sente le dégagement de gaz infects; que l'air y soit toujours pur, que les murailles y soient toujours sèches, et que jamais les bêtes n'y soient en sueur.

La disposition des chassis doit être établie de manière à pouvoir élever ou abaisser à volonté la température des étables ou des écuries, et à en augmenter ordinairement la lumière.

On est souvent porté, dans la construction des bâtiments destinés aux animaux, à réduire le plus possible l'espace que doit occuper chaque animal. C'est une économie qui se paye trop cher, car le malaise qu'éprouve les animaux ainsi logés est constant; les pauvres bêtes, serrées les unes contre les autres, éprouvent une gêne qui, par sa permanence, peut devenir de la torture et altérer profondément leur santé. De plus, en gardant les animaux ainsi à l'étroit, on met obstacle au renouvellement de l'air, de l'air si indispensable à leur vigueur et à leur propreté. L'expé-

rience doit nous faire comprendre combien cette parcimonie, outre qu'elle met la santé des animaux en danger, est contraire aux véritables intérêts du cultivateur.

Tout, dans l'étable, doit être disposé de manière à ce que rien ne trouble les animaux, et qu'ils y trouvent tous les moyens de satisfaction possible; ils doivent y jouir d'une litière suffisante pour ne point se salir en se couchant.

La litière pourra n'être enlevée qu'après avoir séjourné pendant un temps plus ou moins long, mais chaque jour une bonne couche de litière fraîche devra être étendue sur l'ancienne.

Une rigole doit être établie derrière le bétail, sur toute la longueur, de manière à recevoir l'urine qui s'écoule et à la conduire, au moyen d'autres petites rigoles de jonction, dans le réservoir au purin qu'il est avantageux d'établir. On balayera les rigoles au moins une fois par jour, et on les nettoiera complètement deux fois par semaine. Il en sera de même de toute la partie du plancher non occupée par la litière.

En déposant le fumier sur le tas, on aura soin de le secouer avec la fourche, de manière à ce que chaque couche soit bien unie et que le fumier ne soit jamais roulé. Il faut avoir soin aussi de le tasser comme il faut, afin qu'il n'y pénètre pas trop d'air, ce qui le ferait moisir.

De la nourriture du bétail en général.—Il y a longtemps qu'on l'a dit: Bien nourrir le bétail coûte, le mal nourrir coûte plus encore. Nourrissez donc bien votre bétail, c'est le seul moyen de tirer avantage et profit de vos dépenses.

Le fumier de deux vaches bien et copieusement nourries vaut mieux que celui de quatre vaches qui ne reçoivent que de la paille ou une maigre pitance.

Une botte d'un foin récolté sur une prairie bien fumée nourrira mieux un animal qu'une botte et demie d'un foin récolté sur un sol maigre.

Ainsi, le fumier amène le fumier, et la graisse produit la graisse. En d'autres termes, des terres grasses donnent des fourrages gras, qui engraisent promptement les animaux, et des animaux gras font du fumier gras, qui produit des fourrages riches.

Chaque espèce d'animaux, d'ailleurs, doit recevoir, comme nous l'avons déjà dit, le genre de nourriture le mieux approprié à sa nature et au service qu'on veut en tirer. Ainsi, aux bêtes laitières, il convient de donner des aliments les plus aqueux, c'est-à-dire qui contiennent le plus d'eau; aux bêtes de travail, les substances qui, tout en nourrissant bien, donnent le plus de vigueur; aux bêtes à l'engrais, les aliments les plus nutritifs.

Cependant, quand nous disons qu'il faut donner aux vaches laitières les aliments les plus aqueux, nous ne prétendons pas qu'on doive les en nourrir exclusivement. Il doit toujours, au contraire, y avoir, pour que l'animal se porte bien, un rapport convenable entre le sec et le vert, entre la matière solide et l'eau. La nourriture ne doit jamais être tellement aqueuse que la bête n'ait plus besoin de boire. Agir autrement, serait infailliblement la rendre malade. Ainsi, les animaux nourris presque exclusivement de racines sont promptement atteints de la diarrhée,

qui leur est très-nuisible, et l'excès des racines données est consommé à peu près en pure perte. C'est pourquoi les racines, même pour les vaches laitières, ne doivent jamais composer plus des deux tiers de la ration.

On sait combien à mauvais goût le beurre fait avec le lait des vaches qui ont mangé des navets ou des choux, des pulpes, etc. Plusieurs cultivateurs qui d'habitude nourrissent leurs vaches avec ces légumes, pour faire disparaître ce mauvais goût font dissoudre une once de nitre dans une pinte d'eau, et versent ce mélange dans le lait. Une once de nitre suffit pour 350 pintes de lait.

Sous le rapport de l'engraissement, il est une remarque essentielle : c'est que les fourrages grossiers, composés en grande partie de fibre végétale, de mucilage et de fécule brute, comme le foin, le fourrage vert, les pommes de terre, etc., influent particulièrement sur la formation de la viande, tandis que d'autres aliments renfermant beaucoup de gluten, de mucilage sucré, d'huile, de fécule, comme le grain, surtout après qu'il a été fermenté, influent davantage sur la production de la graisse.

Observons, toutefois, qu'il doit toujours y avoir un rapport convenable entre le volume et la qualité nourrissante des aliments. Les animaux qui ruminent aiment toujours à avoir la paille bien remplie, et, par conséquent, les grains seuls leur conviennent peu.

On doit cependant toujours, et surtout l'avoine, les faire entier pour une partie dans la ration des animaux de travail et d'engrais. L'orge, le seigle, le sarrasin, le blé-d'inde, et particulièrement les fèves, conviennent à ces derniers, car ils sont, à poids égal, beaucoup plus nutritifs que l'avoine, d'abord à cause de leur constitution, ensuite parce que la meilleure avoine contient toujours de vingt à trente pour 100 de son poids en son, tandis que l'orge et le seigle n'en ont que 9 à 15 pour 100, et les autres grains moins encore. Mais en rendant les animaux plus gras, ils les rendent par cela même plus débiles, moins forts, moins vigoureux et moins durs à la fatigue. Aussi, les bêtes qui s'en nourrissent suent aux moindres efforts. L'avoine est donc préférable pour les animaux de trait, car il est bien prouvé qu'il n'est rien de tel que ce grain pour donner de la résistance, de la force et du jarret. Cela tient à ce que l'avoine contient dans sa pellicule un principe aromatique et stimulant, qui paraît agir d'une manière spéciale sur le développement de la force musculaire. Il va sans dire que, pour l'espèce bovine, l'avoine et les autres grains ne doivent jamais être donnés entiers, mais bien toujours moulus et trempés ou cuits.

Les fourrages verts de trèfle, de luzerne, etc., nourrissent très-bien le bétail, soit qu'on les donne à l'étable, soit qu'on les fasse pâturer; mais, pris en trop grande quantité à la fois, surtout lorsqu'ils sont humides, jeunes ou coupés depuis quelque temps, et flétris, ils météorisent facilement. Ajoutons que ces excellents fourrages, donnés seuls pendant un laps de temps, prédisposent aux congestions sanguines, pulmonaires et intestinales, qui sont terribles. Pour les bêtes bovines et ovines, ce sont les maladies de sang. Il est donc indispensable, pour éviter les dangers que nous venons de signaler, de mélanger les légumineuses avec des graminées annuelles ou vivaces.

Les fourrages artificiels, convenablement secs, équivalent au meilleur foin : le sainfoin vaut même un dixième en sus. Au reste, il n'y a pas de profit, au contraire, à nourrir le bétail exclusivement de foin; mais il doit toujours composer une partie de la ration.

Règle générale, un fourrage seul, quel qu'il soit, ne suffit pas aux besoins de l'économie du bétail, tandis que parfois un fourrage, même très-médiocre, acquiert des qualités supérieures par son mélange avec d'autres aliments. Ainsi, la paille seule est un très-mauvais fourrage et le plus cher de tous; mais, en mélange avec des grains, et surtout avec des racines, elle peut remplacer le foin en tout ou en partie. — (A suivre.)

Le conditionnement du beurre.

Voici quelques conseils sur la manière d'emballer le beurre : Il faut avant tout que le beurre soit dans une bonne condition. Rien ne saurait purifier le mauvais beurre après qu'il est emballé, et probablement on ne s'y attend point. Si le beurre a été mal préparé, si on l'a laissé détériorer par un mauvais voisinage, il sera mauvais lorsqu'on le mettra en tinette, et mauvais lorsqu'il en sortira. Il faut bien y compter. Il faut aussi prendre bien garde que la tinette ne donne aucun goût ou aucune odeur étrangère, et pour cela il faut que la tinette soit scrupuleusement nettoyée.

Les tinettes en bois sont sujettes à beaucoup d'objections dont le lecteur se rendra facilement compte. Il est difficile d'en trouver dont le bois ait été convenablement préparé. A l'état naturel, le bois n'empêche pas le contact de l'air, qui est nécessaire à la parfaite conservation du beurre. Il contient souvent de la gomme sèche, qui finira par pénétrer dans le beurre. A moins qu'on ne l'ait enlevée, le bois sec doit nécessairement contenir cette gomme ou sève desséchée. Le remède est facile et à la portée de tout le monde, c'est la saumure. On devrait toujours en faire l'application, en laissant les tinettes tremper dans la saumure pendant plusieurs jours, puis en les échaudant avec de la saumure bouillante. Cette opération non seulement fait dissoudre la gomme, mais elle remplit de sel le grain du bois et le rend ainsi impénétrable à l'air. Préparé de cette manière la tinette de bois est le meilleur emballage, et c'est l'emballage le plus usité, qu'elle soit préparée ou non.

Après avoir ainsi préparé la tinette, on en recouvre le fond d'une couche de sel épaisse d'un pouce environ, on l'emplit de beurre en masse solide jusqu'à une petite distance du bord supérieur. On coupe alors un rond de mousseline un peu plus large que l'ouverture de la tinette; on trompe ce rond dans la saumure, on l'étend sur le beurre et on fait pénétrer les bords entre le beurre et le bois. On met ensuite un pouce de sel et on ajuste le couvercle. Puis on renverse la tinette, en mettant en dessous le bout recouvert du rond de mousseline. Percez alors un trou dans l'extrémité qui se trouve en dessus, et recouvrez le fond de saumure; la saumure doit remplir l'espace où l'on a mis d'abord du sel, et se répandre sur la surface du fond. Le trou ne devra pas être fermé hermétiquement, mais le bouchon devra permettre à la saumure de s'infiltrer à

l'intérieur. Le beurre ainsi emballé se conservera parfaitement.—*Le Moniteur du Commerce.*

Engraisser les dindes en temps convenable.

Rien n'est plus difficile que d'engraisser les dindes, et c'est ce qui a porté un grand nombre de cultivateurs à abandonner l'élevage de cette volatile.

Un correspondant du *Farmer's Advocate*, ayant une grande expérience dans l'élevage des oiseaux de basse-cour, donne à ce journal quelques renseignements sur une expérience tentée quant à l'engraisement des dindes.

Voici ce qu'il dit dans ce journal :

« Depuis longtemps que je me livre à l'engraisement des dindes, je n'ai pu le faire avec avantage que l'automne dernier. Nous avions pour habitude de donner à nos dindes autant de blé qu'ils pouvaient en manger, le répandant profusément sur le plancher afin qu'ils pussent en manger à volonté. Cependant au lieu de le manger, ils préféraient l'herbe qui se trouvait dans le voisinage de la ferme. Voyant que nous ne réussissions pas à leur faire manger ce blé, je m'adressai à un de mes amis qui parvenait à élever un grand nombre de dindes et à les engraisser avec succès, afin de connaître quel moyen il avait adopté pour obtenir un semblable succès. Il les enfermait pendant quinze jours, et dans cet espace de temps il leur donnait de la farine de blé mélangée avec de l'eau. Je suivis le même procédé; je fis enfermer mes dindes dans un espace étroit. On leur donna tous les jours de la farine de blé légèrement trempée dans l'eau, leur donnant en même temps une eau très claire à boire. Après quinze jours de ce régime mes dindes étaient dans un état complet de graisse; mais n'étant pas prêt à les livrer au marché, je les gardai à ce régime une semaine de plus, et l'un des dindes mourut par excès de graisse.

« A l'avenir je ne tiendrai mes dindes à ce régime que l'espace de quinze jours, car un plus long emprisonnement leur est funeste, habitués qu'ils sont à un exercice constant. »

Les mauvais chemins.

Une grande plaie dans notre pays, ce sont les mauvais chemins. Quelles sommes d'argent nos braves cultivateurs perdent chaque année, indirectement, par suite de l'état affreux dans lequel se trouvent nos routes, l'automne et le printemps. Que de temps précieux perdu, que de chevaux morfondus, que de voitures brisées! Si nos compatriotes pouvaient une fois se rendre bien compte des pertes énormes qu'ils éprouvent par suite du mauvais état de leurs chemins, nous sommes certain qu'au bout de cinq ans nous n'aurions plus dans notre province que des routes bien macadamisées.

Améliorer l'état de nos chemins, c'est une des réformes les plus urgentes qu'il y ait à faire. C'est un sujet que l'on devrait discuter dans toutes les réunions des cercles agricoles, auquel tout le monde devrait s'intéresser.

A propos de mauvais chemins nous croyons devoir reproduire ici une page charmante de la dernière brochure du R. P. Lacasse, *Une mine de pierres détachées* :

C'était une fois un homme et une femme qui s'en allaient en voiture dans un chemin. Ils étaient compères et commères. Un homme à cheval suivait. A chaque maison qu'ils passaient, une dizaine de têtes se montraient dans la porte, demandant si c'est un petit garçon ou une petite fille. Les chemins de belle terre grise étaient affreux, bien qu'il n'eût plu qu'une journée. On mit une heure et demie à faire une lieue, il ne restait plus

que vingt arpents. L'enfant à baptiser n'était pas encore mort. Tout à coup le cheval s'embourba, les moyeux des roues traînaient dans la vase. L'homme se leva debout, frappa, hurla; prit la queue, prit la bride, rien n'y fit. La pauvre bête s'écrasa en tournant la tête de côté et d'autre, en regardant la clôture de la route qu'on avait défaite après deux grosses bordées de neige, et qu'on était pour relever le plus tard à la fin de juin. Les hommes comprirent la bête et allèrent chercher des perches. Rien n'y fit, les perches n'eurent pour effet que de faire geindre le cheval d'une manière alarmante.

L'enfant n'était pas encore mort

Une idée lumineuse leur traversa l'esprit. On avait un autre cheval. Essayons! à deux dirent-ils, ils s'arrachieront. Deux voisins étaient arrivés avec un collier et des traits. Rien n'y fit. Les quatre hommes se mirent aux quatre roues en criant aux chevaux. Devenus plus pesants par l'effort que ces hommes firent pour soulever la voiture, ils s'enfoncèrent jusqu'à la ceinture et crac! Les chevaux pressés passèrent à travers leurs attelages, et libres se hâtèrent de prendre le champ et d'aller raconter en gambadant leur aventure à des compagnons qu'ils voyaient sur le sommet d'une côte à plus de vingt arpents—et les quatre hommes tenaient encore les moyeux et l'enfant n'était pas mort. La femme maligne comme toutes les femmes riait aux éclats et disait qu'elle ne pouvait pas comprendre que les deux chevaux avaient eu plus d'esprit que quatre hommes. Un homme qui avait des bottes canadiennes passa, jeta des perches et après bien des efforts hommes et femmes étaient sur la levée du fossé, la voiture au milieu du chemin et l'enfant n'était pas mort.

L'homme aux bottes canadiennes leur dit que la navigation était ouverte, que le prix du grain avait augmenté de douze centins par minot, le lard de 5 centins la livre, le beurre de huit, que les œufs se vendaient un chelin la douzaine,—et la voiture était au milieu du chemin.

Quel pays de chiens! dit l'un des hommes en regardant son cheval... qui était sur la côte.

La femme reprit: Quoi! vous reprocheriez au Bon Dieu de nous avoir donné de la bonne terre? vous voudriez n'avoir que du sable, je suppose? Vraiment, dit-elle, les hommes de par ici sont admirables! et d'un ton mordant elle ajouta: Si vous vouliez faire la soupe et soigner les enfants à la maison; toutes les femmes de la paroisse, en quatre jours, viendraient arranger les chemins de manière à ne pas perdre une messe; à avoir le médecin et le prêtre avant qu'on fût mort.

Les hommes allumèrent leur pipe.

Plus tard, l'opinion vint à changer, les hommes eurent honte et s'obligèrent à travailler ensemble trois jours dans le printemps et trois jours dans l'automne à l'amélioration des chemins qui devirent beaux; mais depuis, l'enfant était mort.—*La Vérité.*

Emploi du sel dans l'alimentation des volailles.

C'est ordinairement à la fin de novembre ou dans le cours du mois de décembre que commence l'engraisement forcé des oies et des canards. Nous devons apprendre à ceux qui l'ignorent que l'emploi du sel est on ne peut plus favorable à cet engraissement.

La quantité de sel à donner n'est pas considérable; les aliments doivent être salés à peu près dans la même proportion que les aliments destinés aux hommes.

Voici comment on s'y prend :

Comme les canards s'engraissent avec du blé d'inde cuit dans l'eau, on ajoute à l'eau dans laquelle doit s'opérer la cuisson, la quantité de sel voulue.

Pour les oies, comme on leur administre le blé d'inde cru, il faut mêler le sel à l'eau qu'on leur donne à boire pendant qu'on les gorge.

Il ne faut pas cependant abuser du sel: ce qui est bon en quantité raisonnable peut devenir nuisible en quantité exagérée.

L'eau donnée aux canards et aux oies, hors les repas, ne doit pas être salée.

L'emploi modéré du sel procure les avantages suivants :

Il rend l'engraissement plus rapide ;

Il produit avec une même somme d'aliments plus de chair et plus de graisse ;

Il donne à la viande plus de poids, plus de fermeté et plus de finesse.

Les animaux comme les volailles auxquels on donne des aliments salés se les assimilent mieux et les digèrent plus facilement; ils s'entretiennent mieux, jouissent d'une meilleure santé, et sont exempts d'une foule d'affections malades.

Confection des composts.

La chute des feuilles annonce la fin de la sève et de la végétation; c'est pour le cultivateur le signal de la morte saison.

Le cultivateur pour tout cela ne doit pas demeurer inactif et sommeiller comme la nature. Il doit, comme l'ouvrier qui prépare son bois l'hiver pour élever des constructions au printemps, préparer aussi des matériaux pour construire le bel édifice de l'agriculture.

On se plaint, parfois, que les engrais naturels, les fumiers, sont insuffisants pour faire prospérer les différents produits du sol; il faut donc par conséquent chercher à y suppléer par des moyens artificiels ou industriels.

Outre les labours que nous pourrions exécuter dans le cours de novembre, la saison pourrait être assez avantageuse pour nous permettre de faire des composts que nous pourrions utiliser le printemps prochain, soit pour le jardinage, soit pour les arbres fruitiers; réunis aux fumiers naturels, ces composts pourraient devenir suffisants au sol des céréales.

Il suffirait pour la confection des composts de mettre en tas les extrémités des pièces de terre aboutissant à un fossé dont l'assolement n'est pas en céréales; on y mélange les gazons, les feuillages toujours si abondants en automne, de même que les vases provenant du récurément des fossés.

Si l'on veut obtenir un effet plus actif, on devra mélanger, avant le tassement, quelques pouces de fumier d'étable dans une faible proportion. Ainsi, avec de la bonne terre mélangée de feuillages, du gazon, de la vase des fossés, le tout livré à la fermentation pendant l'hiver, on obtiendra de cette façon une masse de composts rendus sur les lieux et propre à être utilisée au printemps prochain.

Choses et autres.

Le fromage et le beurre à la dernière exposition Provinciale d'Ontario, qui a eu lieu à Toronto.—L'exposition de fromage a été considérable, et si nous tenons compte de la saison défavorable que nous avons eue, la qualité en était bonne même excellente. Si nous considérons le fromage fabriqué aujourd'hui d'avec celui de douze à quatorze ans, il y a un progrès immense et frappant. Si pour une cause ou pour une autre le fromage fabriqué aujourd'hui dégénérait en qualité à celui fabriqué en 1867 ou 1868, nous pourrions dire sans hésitation que nous pourrions tout au plus obtenir que 5 cts par livre pour tel fromage.

L'exposition du beurre n'a pas été considérable, mais la qualité en était excellente. Nous espérons que le jour n'est pas éloigné où nous mettrons autant d'ambition à faire du beurre de qualité supérieure que pour le fromage. Ce qui ne peut avoir lieu que par l'établissement de beurrieres que nous vou-

drions voir aussi nombreuses que les fromageries.—*Farmer's Advocate.*

—D'après les observations de naturalistes, il a été constaté que cinquante insectes différents s'attaquent aux plantes végétales, cinquante à la vigne, soixante-et-quinze aux pommiers, et plus de cinquante aux céréales. Les dommages causés aux blés des Illinois sont estimés à soixante-et-cinq millions de piastres par année. Il y a dix ans, la perte annuelle causée par les insectes aux Etats-Unis, était estimée à près de \$400,000,000.

RECETTES

Moyen de faire disparaître les souches sur un terrain nouvellement défriché.

Le *Scientific American* nous indique le moyen suivant pour enlever les souches qui se trouvent sur une ferme :

Dans le cours de l'automne ou au commencement de l'hiver, percez dans les souches que vous désirez faire disparaître, un trou de 1 ou 2 pouces de diamètre, suivant la grosseur de la souche, à une profondeur d'à peu près dix-huit pouces. Mettez dans ce trou un ou deux onces de salpêtre, emplissez le trou d'eau et bouchez-le hermétiquement. Le printemps suivant vous enlèvez la cheville, et vous introduisez dans le trou une roquille d'huile de charbon. En y mettant aussitôt le feu, la souche brûlera lentement sans flamme jusqu'à ce qu'il n'y reste aucune racine.

Moyen de guérir l'inflammation du pis de la vache.

Au printemps bien des fermières sont désolées de l'inflammation du pis de leur vache. Des résultats toujours satisfaisants ont été obtenus en frictionnant le pis avec de l'huile de lin, et en appliquant des cataplasmes de son constamment chauds.

Moyen d'empêcher de tourner le lait que l'on fait bouillir.

Mettez pour chaque pinte de lait une bonne pincée de bicarbonate de soude, et vous n'aurez plus à craindre ce désagrément lorsque vous faites bouillir le lait en été.

COMMIS DEMANDÉ.

On demande un jeune homme de la campagne, sachant le français et l'anglais, pouvant fournir de bonnes recommandations, comme commis dans un magasin d'épicerie à Québec. Celui qui désire s'initier à ce genre de commerce pourrait y trouver son avantage, car ce magasin est tenu sur un haut pied.

S'adresser au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, à Ste-Anne de la Pocatière.

17 Novembre 1881.



CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

De Emory's Bar à Port Moody.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Soumission pour Travaux dans la Colombie Britannique.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à midi de mercredi, le 1er jour de février prochain, en une somme ronde, pour la construction de cette partie du chemin entre Port Moody et l'extrémité ouest du contrat 60, près d'Emory's Bar, une distance d'environ 85 milles.

On peut obtenir les devis, les conditions du contrat et des formules de soumission en s'adressant au bureau du Chemin de fer Canadien du Pacifique, à New Westminster, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa après le 1er janvier prochain, auquel temps les plans et profits seront ouverts pour inspection à ce dernier bureau.

Cet avis est publié maintenant afin de donner aux entrepreneurs une occasion de visiter et d'examiner le terrain durant la belle saison et avant le commencement de l'hiver.

M. Marcus Smith, qui est en charge du bureau à New Westminster, a ordre de donner tous les renseignements possibles aux entrepreneurs.

Les soumissions ne seront reçues que si elles sont sur une des formules imprimées, adressées à F. Braun, Sec., Sec. Dépt. des Chemins de fer et Canaux, et marquées "Soumission pour Ch. de F. C. P."

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, }
Ottawa, 21 octobre 1881. }



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à MIDI, le

23 DECEMBRE PROCHAIN

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années entre les places ci-dessous nommées, à dater du 1er avril 1882.

LA BEAUCE ET ST-ELZÉAR, six fois par semaine;

LAMBTON ET LA STATION DE TRING, six fois par semaine;

RIMOUSKI ET STE-BLANDINE, une fois par semaine;

QUEBEC SUD [South Quebec] ET LA STATION DU CHEMIN DE FER, trente-six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux bureaux intermédiaires où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 3 novembre 1881.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostonsoirs, Cailles, Ciboires, Encensoirs, Barettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix. Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charrues-cultivateurs et des arrache-patates.

Herses circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herses en fer, en trois et quatre sections.

Semoir Vessot, avec herses, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sarcelours pour ardens, et leurs accessoires.

de paille ou un petit éclat de fer, on a proposé pour les attirer, de présenter, aussi près que possible de l'œil, dans le premier cas, un bâton de cire d'Espagne électrisé par le frottement; dans le second, un morceau d'aimant.

Faucheuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley.

Moissonneuses, "Toronto," de Whiteley, Faucheuses, à un cheval.

Barattes, de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache-souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à graines de jardin.—Charrettes à foin.—Tombeaux écossais.—Camion de Magasin.—Bronettes.—Houe ou pelle à cheval.—Laveuses de toutes espèces.—Tordenois.—Presso à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces extra à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

CHS. T. COTÉ & CIE.,
30, rue St-Paul, et 32 rue St-André, Québec.

AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article à

BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES CARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

VOUS SEREZ TOUJOURS SERVIS AVEC UN SEUL PRIX.

H. GAGNON & CIE.,

No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.